

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du maire	3
Vie communale	4 - 11
Gens d'ici	12 - 15
Brèves	16 - 17
Vie politique	18
Culture	19 - 20
Échos du Conseil municipal	21 - 27
Classement officiel Course de l'Escalade	28 - 29
Information générale	30 - 31
Informations communales	32 - 38
Agenda	39

ÉDITORIAL

Les dés sont jetés ! Un nouveau Conseil d'État est sorti des urnes. Dommage qu'une nouvelle fois, la majorité des électeurs n'ait pas pris la peine d'exprimer son choix.

Au vu de sa composition, nous ne pouvons qu'espérer qu'il donnera à Genève une réponse claire et des solutions à tous les problèmes que les genevois subissent au quotidien : emploi, trafic, sécurité, logement et fiscalité. Cette dernière étant un enjeu majeur pour notre canton. Espérons que la clarté et les promesses de ce beau discours ne resteront pour une fois pas que de simples paroles. Faisons-lui confiance en attendant de voir les résultats se traduire sur le terrain.

À Vandœuvres, les choses bougent aussi. La maison Bianchi a finalement été vendue, faute au Conseil Municipal d'avoir su trouver un consensus sur son affectation. Certains le regretteront, d'autres s'en réjouiront. Ce sont les aléas de la politique. L'essentiel est que tous aient pu s'exprimer. La réfection du parking s'est achevée. Celui-ci est maintenant sécurisé et payant afin que la collectivité ne paie pas pour tous. Là aussi, les avis sont très divergents. D'ici quelques mois, les choses rentreront sûrement dans l'ordre et les quelques problèmes, liés au changement des habitudes, seront oubliés. Le chantier de l'Esplanade avance. Le projet des immeubles sur

le terrain Vert, en face de l'école, devrait bientôt sortir de terre. Mais il faudra encore de la patience avant que les premiers habitants ne puissent s'y installer.

À l'école de Vandœuvres, dont les anciens ont pu se retrouver autour d'une fondue, réunis autour de leur très respecté maître, Michel Gobet, les élèves ne sont pas en reste. Sous la houlette de leur charmante directrice, Madame Déchamboux, et de quelques parents volontaires (encore bien trop peu nombreux), ils participent à des projets extra muros. Telle, une pièce de théâtre, jouée à Cologny en faveur d'une association caritative. D'autres ont pu avoir l'honneur de chanter à la Cathédrale Saint-Pierre, le 17 décembre dernier.

Malgré le froid, le marché de Noël toujours aussi bien organisé, a réuni les habitants de Vandœuvres dans la convivialité.

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour une très belle année pleine de joie, de succès et de bonheur; L'année 2014, ne l'oublions pas, verra la célébration du bicentenaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération. Les festivités prévues s'annoncent grandioses.

Lorin Voutat



Photographie : Thierry Brichet

BILLET DU MAIRE

Discours de Saint-Pierre et proximité communale

N'allez pas croire que votre maire a attrapé la « grosse tête » en osant rapporter à notre commune le contenu du discours prononcé par François Longchamp, lors de la prestation de serment des membres du gouvernement, mardi 10 décembre 2013, à la cathédrale Saint-Pierre. La soussignée a simplement été interpellée par les premiers mots prononcés par celui qui est devenu le premier président du Conseil d'Etat pour toute la durée de la législature : « ...choisir la Suisse, c'est avoir le respect des minorités, rechercher le consensus et gouverner dans la collégialité. Ces vertus, notre gouvernement entend les pratiquer... »

Ces mots peuvent être considérés comme banals ou comme faisant partie des habituelles promesses politiques. Pour ma part, je partage cet avis qu'ils n'expriment pas seulement des principes, mais de vraies valeurs. Des « vertus » sans lesquelles la notion de démocratie perd de son sens. Et ceci n'est pas seulement vrai au niveau cantonal (ou fédéral, bien sûr), mais aussi au niveau le plus bas de la démocratie suisse, celui des communes.

Ces trois mots se tiennent et se renforcent l'un l'autre : si l'on travaille de manière collégiale, cela sous-entend que l'on recherche forcément le consensus, ce qui implique le respect de la, ou des, minorités.

Non, ce n'est pas lénifiant que d'affirmer ne pas vouloir tout décider et imposer (même si, bien entendu, il est nécessaire, parfois, de trancher). On est toujours plus intelligent à plusieurs, selon l'expression tant entendue depuis quelque temps, et les débats qui mènent à une prise de décision commune sont bien plus riches, car plus complexes, que ceux qui ordonnent unilatéralement.

Rechercher le consensus, vous le savez, depuis le temps nous nous connaissons, est presque une idée fixe chez moi, parce que le respect de l'autre est mon second « dada » (mot que l'on trouve dans le dictionnaire !).

Négocier, même si le chemin de la négociation est souvent long et tortueux et le bout du tunnel parfois invisible, vaut toujours mieux que rompre le dialogue. Rechercher avec opiniâtreté une

solution, même si l'issue des discussions est incertaine, est toujours plus profitable à tous, que renoncer devant la difficulté. Accueillir des personnes dont on ne partage pas l'opinion ou les visions, permet de leur donner leur place dans la société et d'assumer ainsi leur responsabilité de citoyen.

Si le gouvernement tout récemment mis en place entend faire siennes ces « vertus », j'ai cherché, pour ma part, à les mettre en pratique depuis que vous m'avez élue. Voilà pourquoi ces paroles m'ont touchée : elles correspondent à ce qu'il y a de mieux pour une population, qui attend de celles et ceux qu'elle a élus que chacun trouve sa place et soit entendu. Si tel n'est pas le cas, ou si vous estimez que je manque de discernement, vous savez où me trouver : l'arbre à palabres, cher à nos amis du Burkina Faso, est là pour vous accueillir et vous entendre.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, au nom des autorités communales, mes vœux chaleureux pour une Année 2014 douce et lumineuse et qui vous apporte tout ce que vous en espérez !

Catherine Kuffer



Photographie : Liliane Clément

Arc-en-ciel photographié depuis le toit de l'ancienne école

VIE COMMUNALE

Sortie d'Automne des Aînés

Cette fin d'année 2013, nous avons emmené nos Aînés à la traditionnelle et annuelle Revue genevoise donnée au Casino-Théâtre. Ce spectacle satyrique sur la vie et l'actualité genevoise se met au goût du jour année après année. La troupe de comédiens, chanteurs et danseurs est menée par Philippe Cohen pour son avant-dernière fois.

Après une attente dans les frimas du mois de novembre sur la rue de Carouge, plus d'une centaine d'Aînés ont reçu une collation avant le spectacle dans les salons du théâtre.

Notre chère Maire a, comme à son habitude, accueilli tout le monde avec un mot de bienvenue puis a cédé la parole à Gaspard Boesch qui est venu présenter la *R'vue 2013*.

Une fois le spectacle terminé, les deux autocars étaient au rendez-vous pour ramener tout le monde à bon port.

Texte et photographies : Christine Turrettini





Marché de Noël



La neige s'est invitée cette année au marché de Noël sur la place de Vandœuvres.

La deuxième édition du triumvirat de choc, Ivé Leschallier de Lisle, Thierry Pradervand et Christophe Schmidt, n'a pas failli à la réputation de qualité de ce désormais traditionnel marché de Noël. Pour mémoire, celui-ci est né en 2004 sous la houlette de Nicole Wenger et Elisabeth Schlaepfer, puis s'est agrandi avec la complicité de Christine Turrettini et Florence Stegrist en 2007. Après quatre femmes, trois hommes, qui dira que la parité et la galanterie ne sont pas respectées à Vandœuvres ?

Couronnes, tableaux et bougies pour la déco, plaids, accessoires de mode et bijoux pour les coquettes, vins, liqueurs, boulangerie villageoise, huile d'olive, chocolats, chutneys, Christmas pudding pour les gourmands. La palette était complète.

Les Vandœuvriens, tout comme les habitants des communes avoisinantes fidèles à ce rendez-vous annuel se sont retrouvés nombreux malgré la bise qui s'engouffrait dans les tentes. Quoi de plus sympathique que de se réchauffer autour d'une raclette, d'un plateau d'huîtres ou d'une délicieuse crêpe ?

Rendez-vous l'année prochaine !

Véronique Christe
Photographies : Hervé Despland





Fête de l'Escalade Mardi 10 décembre 2013

Sous une belle nuit froide et étoilée, la fête de l'Escalade a battu son plein.

L'émerveillement est toujours renouvelé devant les costumes gais et inspirés des enfants, leur joie de défiler dans le village et de chanter ensuite dans le préau de l'école pour l'assemblée réunie.

Les chants traditionnels ont enchanté le public présent : le *Cé qué lainô*, *La Belle Escalade*, ainsi qu'une très jolie chanson, *Les Enfants de l'Escalade*.

À la suite de ce tour de chant très applaudi, la soupe aux légumes, le pain et le fromage, le vin chaud et le thé froid furent appréciés, afin de se réchauffer et de partager cette commémoration historique dans une chaleureuse gaieté.

Que soient ici remerciés tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette belle soirée.

Claire de Haller





Réception communale

Jeudi 16 janvier, les autorités communales ont invité les communiens à venir fêter cette nouvelle année et également à accueillir les nouveaux habitants, les personnes ayant récemment acquis la nationalité suisse, ainsi que les jeunes citoyens, autour d'une « fondue debout ».

Plus de 100 personnes étaient présentes. Cette soirée s'est passée dans la bonne humeur. La fondue debout a permis une belle mobilité des gens et favorisé des contacts sympathiques.

À refaire !

Texte et photographies : Hervé Despland





GENS D'ICI

Soirée d'anciens élèves de l'école de Vandœuvres !

17 octobre 2013. Les grandes retrouvailles après plus de 15 ans pour certains.

Les volées de 1950 à 1974 se sont retrouvées à la salle des Combles, aimablement prêtée par la commune pour cette grande occasion.

Une soirée organisée de main de maître par l'incontournable Thierry Pradervand. Comment fait-il pour toujours être sur le pont, toujours disponible et de bonne humeur ? (un bon échauffement pour préparer le marché de Noël !?) Parfaitement secondé dans cette lourde tâche par Mauro Parini, l'homme qui débite des gags plus vite que son ombre, et par Laurent Kress. Presque quatre mois pour préparer cette nouvelle soirée mémorable. De l'idée à la concrétisation, il faut toujours bien plus de temps et d'énergie qu'on ne l'avait imaginé, quand réuni autour d'un verre, on la lance.

À l'image d'une Vandœuvres que certains n'imaginent ou ne connaissent pas, cent dix personnes se sont réunies dans une simplicité et une convivialité bien amenée par le choix des organisateurs de proposer une excellente fondue. Fondue que chaque table s'est mise à préparer, chacun donnant son conseil : « un peu plus de kirsch », « et l'ail j'en mets ou pas ? », « tourne plus vite ». La soirée était bien lancée. La connivence se ressentait, bien présente, même des années après.

La joie de celui qui fut à l'origine de cette première soirée en 1996, et qui fut surtout le maître adoré et respecté de nombreux élèves, faisait bien plaisir à voir. Elle était communicative et a rythmé toute la soirée. Monsieur Michel Gobet en pleine forme, entouré par anciens élèves et enfants, était heureux comme un poisson dans l'eau. Se remémorant bien des souvenirs, et racontant des anecdotes à chacun, il allait de table en table, accueilli avec tout le respect qu'il a toujours su inspirer. À ses côtés, le légendaire prof de gym qui a à peine changé. La gym conserve, à le voir encore en grande forme. Maurice Pradervand, également présent, qui à de nombreuses reprises avait offert de son temps pour accompagner les classes de neige avec le très regretté Georges Racine, était tout guilleret de se retrouver avec

tous ces anciens élèves d'une des plus jolies écoles du canton.

Vu le nombre d'anciens élèves ayant répondu présent à l'invitation des organisateurs, il serait trop long de tous les citer. Mais une chose est certaine, à voir leur mine réjouie, et à regretter que l'heure tourne si vite, tous ont largement apprécié que nos trois amis aient pris sur eux de les réunir. Et tous se réjouissent de revenir dans... 15 ans. Seul bémol, les ex-élèves disparus bien trop tôt et pour lesquels tous ont eu une pensée émue.

Quand on se retrouve tous réunis autour d'une fondue, on n'imagine pas forcément la somme d'efforts qu'il a fallu pour tenter de retrouver la grande majorité des élèves. Surtout pour les anciennes petites demoiselles, et ce malgré les nouvelles technologies. Sans compter les deux jours (pris sur leur temps de vacances) pour mettre en place toute la logistique. Tout cela paraît si simple quand on arrive et qu'il ne reste plus qu'à tourner la fondue. Au nom de tous, je félicite et remercie les initiateurs, Thierry, Mauro et Laurent, pour l'organisation parfaite de cette soirée qui a ravivé bien de jolis souvenirs et qui restera longtemps gravée dans nos mémoires.

Texte et photographies : Lorin Voutat







Deux navigateurs vandœuvriens brillent sur le Léman

Les *Cinq jours du Léman* sont la plus longue régata d'endurance en bassin fermé d'Europe. Il s'agit d'effectuer le plus grand nombre de tours du lac Léman en cinq jours. La régata se dispute sur des voiliers de la catégorie « Surprise », longs de 7,65 m, et l'équipage est exclusivement composé de deux navigateurs. Les équipages n'ont pas le droit de mettre pied à terre, ni de recevoir une quelconque assistance, durant les cinq jours que dure la régata.

Les *Cinq jours du Léman* partent de Vidy, vont contourner une bouée au Bouveret, puis une à Genève pour enfin repasser la marque de Vidy.



Après 120 heures de régata, Jean-Luc et Jacques Lévêque, qui y participaient pour la première fois, sont arrivés deuxième de ce dur challenge qui s'apparente pour les marins à la patrouille, des glaciers pour les skieurs.

Jacques, qui n'avait pas encore fêté ses dix-sept ans, accusait un peu la fatigue: « Je me suis lancé là-dedans sans vraiment savoir où j'allais. C'était vraiment dur.

Au bout de deux jours, on se dit que ça va vraiment être long, et ensuite, j'étais tellement fatigué que ça a passé sans que je m'en rende compte. » Jean-Luc, son père, n'a pas caché sa joie d'avoir fait cette expérience avec son fils. « Il a toutes les qualités que je n'ai pas. Son flegme est étonnant, particulièrement dans les moments stressants. C'était apaisant. Il doit encore apprendre à gérer son sommeil, c'est normal à son âge. Du coup, j'ai dormi au maximum deux heures par jour. Mais on est vraiment contents du résultat, on n'était pas forcément parti pour ça. »

Au final, dix-neuf concurrents sont classés, sur les vingt-sept qui ont pris le départ. Le leader a parcouru 746 kilomètres.

Championnats suisses des métiers

Après avoir réussi ses examens d'apprentissage de ferblantier avec succès, Mathieu Pradervand, 18 ans, a été sélectionné pour les *Championnats suisses des métiers* à St-Gall. Les critères de sélection étaient être suisse et avoir une moyenne de 5 à l'examen pratique.

Il n'y a eu cette année que douze candidats pour toute la Suisse. Que de stress ! Beaucoup de concentration fut nécessaire pour cette épreuve qui a duré vingt-deux heures. Après ces deux



jours intensifs, les trois premières places sont revenues à des Suisses allemands. Mathieu arrive quatrième. Il déclare : c'est une expérience très enrichissante, avec une très belle organisation par *Swisstech*.

Bravo Mathieu et gageons que ce n'est qu'un début !

Véronique Christe



BRÈVES

Réélection de Catherine Kuffer



Lors de sa séance du 5 novembre dernier, et au cours de la collation qui a suivi, le Conseil municipal a chaleureusement félicité notre maire, Catherine Kuffer, pour sa réélection à la présidence de l'Association des communes genevoises. Première femme à accéder à cette fonction en 2011, elle a été réélue par acclamation pour une nouvelle période de deux ans. L'ACG est depuis peu devenue une association de droit public. Elle représente et défend les intérêts de ses 45 membres et est le relais entre les communes et l'État. Nous sommes fiers que notre maire ait obtenu la confiance des autres communes pour le renouvellement de ce mandat.

Au nom des adjoints, du conseil municipal et des habitants de Vandœuvres, nous félicitons Catherine Kuffer pour cette réélection et lui souhaitons plein succès et beaucoup de satisfaction dans la poursuite de ses fonctions à la tête de l'ACG.

Bye, bye l'Ami !

Christophe, qui ne le connaît pas sur la commune ? L'homme qui est partout, l'homme qui ne compte pas son temps pour la commune. Et ce, depuis de nombreuses années.

Quatre législatures au conseil municipal (CM) et deux présidences, et soldat du feu depuis 1997. La compagnie des sapeurs, où son engagement lui a permis de gravir les échelons jusqu'à en prendre dernièrement le commandement ad interim.

C'est sous sa houlette que la compagnie va enfin signer un contrat de partenariat avec les compagnies voisines de Choulex et Cologny.

Christophe s'est toujours engagé du fond du cœur dans ces différentes activités. Que ce soit au CM ou chez les pompiers, il a su se faire apprécier par ses pairs.

Au CM où ses qualités, liées à ses compétences professionnelles, ont été largement appréciées. Un avocat a toujours quelque chose de positif à apporter lors des discussions passionnées et de plus en plus techniques. Toujours passionné par de nouveaux débouchés, Christophe s'est formé à la médiation. Déjà consensuel par nature, il a pu souvent mettre à profit son nouveau bagage pour dédramatiser certains débats et pour remettre de l'ordre dans les différentes commissions. Son engagement sans faille pour soumettre et soutenir des dossiers à la commission humanitaire a largement fait ressortir ses qualités de cœur, si besoin était.

Il a par sa fidélité et sa bienveillance et ses nombreuses autres qualités, toujours su se faire respecter, et ses contradicteurs ont trouvé, en Christophe, un conseiller coriace, combatif, mais toujours loyal.

Toujours sur le pont dans sa tenue de pompier, pas toujours des plus seyantes, combien de kilomètres a-t-il parcouru à travers la commune au volant du véhicule réservé aux pompiers de garde, afin d'assurer sans relâche la sécurité des habitants ? Sans jamais se plaindre, avec un seul objectif. Remplir sa mission.

Aujourd'hui, Christophe a décidé de démissionner du Conseil Municipal après tant d'années consacrées avec force et conviction au bien de la collectivité.

Il quitte la commune, mais restera encore quelque temps présent dans la compagnie afin de terminer sa mission.

Le CM perd un bon élément et beaucoup le regretteront. Mais la vie continue et Christophe relèvera sûrement d'autres défis, avec autant de passion et de réussite.

Christophe, nous te souhaitons le meilleur pour ton futur et te remercions chaleureusement pour tout ce que tu as donné à la vie politique de Vandœuvres.

Théâtre du Crève-Cœur

Un trio incontournable, une énergie emplie d'ardeur et de fous rires ! Voilà ce que la Commune offrait aux Vandœuvriens. Une soirée lyrique au Théâtre du Crève-Cœur à Coligny : « *L'Opéra dans tous ses états* ».

Ceux qui ont eu la bonne idée de réserver, ne l'ont pas regretté. La soirée a été plus qu'appréciée par tous.

«... un feu d'artifice vocal et musical qui met joyeusement l'opéra sens dessus dessous (...) les spectateurs se régalaient non seulement de leurs prouesses vocales, mais aussi de leurs facéties. L'humour omniprésent, est amené par petites touches sans dénaturer la musicalité de chaque air (...) on ressort avec plein d'airs à fredonner. »
AviNews (pour le Festival off) 25/07/13.

Une grande majorité d'aînés était présente dans la salle. Mais contrairement aux idées reçues, ceux-ci ont mis une ambiance de feu, n'hésitant pas à échanger avec l'acteur, dont la communion avec la salle était parfaite.

Même lui fut surpris de constater que ces Vandœuvriens souvent décrits comme froids et coincés, étaient ce soir-là, prêts à partager cette bonne humeur et cette ambiance festive.

L'exiguïté de la salle n'a malheureusement pas permis d'accueillir plus de monde.

Les absents auront vraiment eu tort car ce trio valait vraiment la peine de braver le brouillard colognote. Le charme de Leana Durney et le talent de Davide Autieri, leur permettra assurément de gravir les échelons de la notoriété. Ils le méritent.

Concert à la Cathédrale St-Pierre

Le 17 décembre 2013, les élèves des classes de Mmes Sessa (5P-6P), Chanson (7P) et de M. Métrallet (8P) ont participé à un concert de Noël donné à la Cathédrale St-Pierre. Trois écoles étaient présentes : Vandœuvres, Crêts-de-Champel et Livron.

La préparation de cet évènement musical a

demandé un travail important, les chants étant interprétés en plusieurs langues. Ils étaient accompagnés par les musiciens de la Landwehr.



Voici des échos de quelques élèves de 7P :

« Nous avons beaucoup répété pendant les heures scolaires pour les chants suivants : *Frère petit frère, La marche des Rois, Guillot prends ton tambourin, Koleda (polonais), Noël ukrainien (ukrainien), Rock my soul (anglais), Natal de Elvas (portugais), Noël jazz, Deck the hall (anglais) puis Voici Noël*. Nous vous souhaitons une très bonne année 2014. Nous espérons que vous avez aimé ce concert. »

« Il y avait 10 chants de Noël en plein de langues différentes. Le concert a été accompagné par la Landwehr. Les nombreuses personnes dans la cathédrale ont beaucoup apprécié et une collecte a eu lieu à la fin du concert. »

« On a bien aimé car il y avait beaucoup d'ambiance et les musiciens jouaient très bien. La cathédrale est grande et belle. Nous avons bien aimé chanter dedans et ça nous a fait très plaisir. »

VIE POLITIQUE

Félicitations à nos communiens élus au Grand Conseil le 6 octobre 2013

Philippe Morel



Né en 1952, chirurgien, chef du Service de Chirurgie Viscérale aux HUG et Directeur Chirurgical du Centre Universitaire Romand de Transplantation. Marié et père de 2 filles. Il était déjà député depuis quatre ans et il se représentait pour un second mandat.

Il a fait toutes ses études à Genève et obtint en 1978 son diplôme fédéral de médecin. Puis il alla se perfectionner en Angleterre et quatre ans aux Etats-Unis. Dès son retour, il fut très actif dans la transplantation d'organes et est aujourd'hui devenu une des sommités mondiales dans ce domaine. De plus, il est pionnier dans notre pays et en Europe dans le domaine de la chirurgie robotique, chirurgie offrant des avantages importants aux patients (moins de souffrances, moins de risques et des séjours hospitaliers plus courts).

Cette vie professionnelle très intense n'a pas empêché Philippe d'être membre des Vieux-Grenadiers ainsi que du Club Service Rotary.

Notre Docteur Morel a réalisé une somptueuse élection au Grand Conseil en sortant troisième de la liste de son Parti Démocrate-Chrétien (PDC), tout juste derrière ses deux colistiers candidats au Conseil d'Etat.

Chapeau Monsieur le Professeur, bon vent pour votre législature et notre commune est fière de compter parmi elle une personnalité telle que la vôtre.

Ronald Zacharias



Né en 1949, avocat, marié et père de trois enfants majeurs, tous étudiants à l'université.

Il a fait toutes ses études à Genève en étudiant d'abord à l'École internationale, puis à l'Université de Genève, où il obtint une licence en Sciences économiques, mention économie politique. Après avoir obtenu son Brevet d'avocat en 1980, il exerça plusieurs postes d'assistants dans diverses universités.

Il a été élu sous les couleurs du MCG en excellente 15^e position, alors qu'il n'avait jamais exercé de mandat auparavant. S'il a pour finir adhéré au MCG, c'est parce que selon lui c'est le seul parti qui ne manie pas la langue de bois et ose les affrontements quand les circonstances l'exigent !

Nous lui souhaitons bonne chance dans son mandat et sommes convaincus que la commune de Vandœuvres pourra compter sur lui en cas de nécessité.

Jeremy Gardiol

Histoire de la dentelle

En plusieurs chapitres, je vais vous parler de l'histoire de la dentelle, dans quatre pays : l'Italie, la Flandre, la France et la Suisse.

Bien que cet art se répandit dans toute l'Europe, nous ignorons toujours dans quel pays la dentelle débuta. La Flandre et l'Italie avaient des échanges commerciaux mais comme la dentelle n'est ni datée, ni signée, il est difficile de s'y retrouver.

La dentelle est européenne, la culture du lin y est propice et la main-d'œuvre favorable. Ils parvinrent à l'élever au rang d'une grande industrie. L'économie et la vie sociale étaient au XVI^e siècle particulièrement favorables au développement de ce nouveau luxe.

Chaque pays dentellier a son propre style et sa propre technique, cela tient à la matière première, à la main-d'œuvre. Selon la vogue du moment, la préférence va de la dentelle italienne à la flamande ou à la française. Les centres les plus ou moins déprimés copient les plus favorisés et inversement.

Italie

Au XVI^e siècle, pour occuper leurs loisirs, les femmes s'adonnaient aux ouvrages de main.

Les dames, demoiselles, châtelaines et même les reines se réunissaient, et pour tromper l'ennui s'adonnaient au travail à l'aiguille. La broderie et des ouvrages de lingerie y étaient particulièrement appréciés. Ces groupements devinrent certainement des foyers d'inventions, elles échangèrent différents dessins et procédés. Ces centres semblent particulièrement actifs à Venise au XV^e siècle, et c'est vraisemblablement là que la transformation de la broderie ajourée en point coupé, puis en dentelle à l'aiguille s'est insensiblement effectuée dans l'anonymat.

La dentelle aux fuseaux trouva son origine dans la passementerie mais à la différence que la passementerie d'or, d'argent ou de soie avait un plus grand effet que la dentelle en lin blanc, et c'est ainsi qu'il a fallu chercher des agencements de plus en plus ingénieux que la matière lui refusait.

À Venise, il y eut comme ailleurs des *virtuose donne* qui n'appartenaient pas à la noblesse mais

à la bourgeoisie et rassemblaient autour d'elles les jeunes filles leur leur apprendre ce noble et gentil art de l'aiguille, ainsi que les bonnes manières des principes moraux et la fuite de l'oisiveté.

Le rôle de ces dignes matrones ou maîtresses de pensionnat prirent ces jeunes filles pour un gage si faible pour un passe-temps agréable et gratuit. Une occupation qui ira en s'accroissant et devenir professionnelle fin du XVI^e siècle.

Vers 1610, les premiers livres firent leur apparition avec des titres magnifiques comme :

- *L'Ornements des belles et vertueuses dames*
- *La splendeur des vertueuses jeunes filles.*

Tous ces livres sont dédiés à l'attention de l'aristocratie. C'est à ce moment que la dentelle vénitienne connaît sa pleine réussite et les livres de modèles cesseront de paraître ; les industries garderont jalousement les leurs.

La Flandre

Patrie du beau lin, une main-d'œuvre féminine réputée, son goût du luxe et sa passion pour le linge fin, voilà les meilleures conditions pour accueillir la dentelle. Les premiers livres de modèles parurent vers 1527 à Liège, beaucoup plus tard en 1597 par Jean de Glen des dessins copiés de Vincolo et de Vecellio des créateurs italiens réputés.

Les points flamands ressemblaient aux points italiens, il y avait un échange commercial entre les deux pays. De toute façon, les articles de lingerie étaient exportés vers la France, puis vers l'Angleterre; les comptes de la reine Elisabeth I en font foi.

Il faut rappeler qu'au XVI^e la structure économique et sociale s'est trouvée complètement bouleversée par la création d'industries nouvelles à base capitaliste. À part l'aristocratie de naissance se dresse une aristocratie d'argent. Les femmes jouèrent un grand rôle, elles sont sobres, actives, elles sortent, s'occupent des affaires, savent même plusieurs langues. Au contraire de l'Italie où, à partir de 14 ans, les filles restent à la maison.

Parmi ces lingères, il y eut des débrouillardes qui connurent des débouchés avantageux, firent travailler leurs consœurs moins instruites pour

ensuite grouper leurs ouvrages, les vendre et en tirer un profit.

Bien vite, des ateliers et des écoles se formèrent, ceux-ci ne changeant que peu jusqu'au XIX^e siècle. Les fillettes apprenaient à lire et à écrire, et bien sûr à faire de la dentelle.

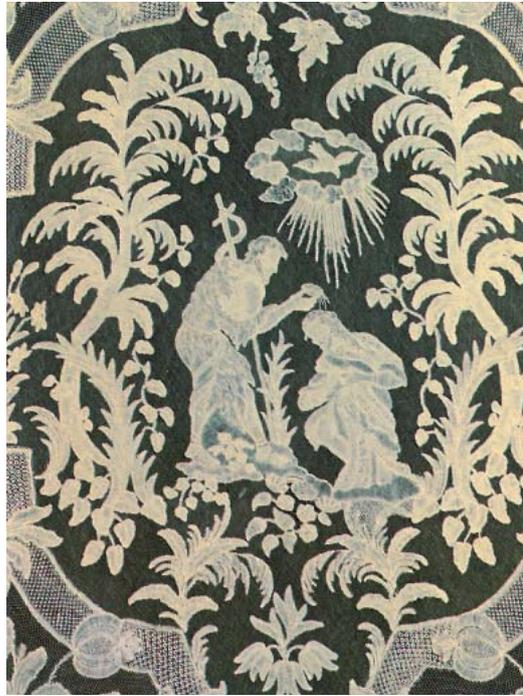
Au XVIII^e siècle la dentelle représente la période la plus féconde en inventions artistiques et techniques, et de splendides dentelles font leur apparition et sont immortalisées par les peintres, Rembrandt, Frans Hals, van Dyck, etc. C'est ainsi que l'on peut dater les dentelles.

Au XVIII^e siècle, les dentelles flamandes étaient tellement connues qu'elles s'exportaient jusqu'à destination du Nouveau Monde, en transitant par Cadix.

Les manufactures étaient très bien organisées, il y avait la patronne, les dessinateurs, les ouvrières et les brodeuses. À cette époque, il y avait environ 10 000 ouvrières à Bruxelles. Les ouvrières étaient souvent des orphelines ou des enfants trouvés.

Les naissances, mariages, bals sont appréciés par nos marchands. À Versailles, on s'amuse bien et il faut briller et plaire. À notre époque la duchesse de Cambridge porte une magnifique robe de dentelle.

Suzanne Hardmeyer



*Voile de bénédiction. Le baptême du Christ.
Dentelle de Bruxelles.
Moitié du XVIII^e siècle.*



*Couvre-lit à l'effigie de l'archiduc Albrecht VII et son
épouse Isabella. Dentelle à fuseaux (103 x 107 cm)
Bruxelles 1595*

ÉCHOS DU CONSEIL

Séance du 18 juin 2013

Communications de l'Exécutif

Madame la Maire annonce que 30 communes genevoises, dont Vandœuvres, ont remporté un recours au tribunal fédéral contre le canton de Genève. Ce dernier, selon une habitude bien locale, avait décidé, ne sachant pas comment boucler son budget, de se servir tout bonnement dans la caisse des Services industriels genevois. Et pour que cela eût une apparence à peu près légale, il suffisait d'augmenter la redevance due par les SIG pour l'utilisation du domaine public ce qui permettait d'empocher 120 millions au passage. Mais les communes étant propriétaires à 15 % des SIG, certaines ne l'ont pas entendu ainsi et ont interjeté recours. Ce tripotage « à la genevoise » est un exemple du peu de cas dont fait parfois l'État des communes.

En second, Madame la Maire relate les projets des SIG pour la nouvelle usine des traitements des ordures. Celle en exercice actuellement est fortement déficitaire car issue d'une très mauvaise conception : surdimensionnée, elle tourne en dessous de ses capacités mais en utilisant l'entièreté de ses installations ; ce qui a pour effet une dépense énergétique énorme et l'emploi d'un trop grand nombre de personnes. Sa configuration est telle qu'il n'est pas possible d'en désarmer une partie et réduire l'espace d'utilisation. Trois dossiers furent présentés. Fut retenu celui optant pour une petite usine, dès le départ en capacité pleine, sans réserve. Les ingénieurs tablent même sur une éventuelle surmasse de 20 000 tonnes qu'il sera nécessaire d'exporter. La justification de cette option est que le tri des déchets, dans l'avenir s'améliorera de telle manière que l'on aboutira à une ligne étale sans augmentation du produit. Les communes, lors d'une assemblée de l'ACG (Association des communes genevoises) ont été séduites par ce projet et ont voté en faveur à la majorité moins une voix.

Monsieur Foëx, adjoint, se permet de tempérer fortement cet enthousiaste. Selon lui, s'appuyant sur des renseignements qu'il a obtenus auprès d'ingénieurs « indépendants », ce projet est aussi calamiteux que le premier. Il est sidérant de concevoir une usine d'emblée en surexploitation, arguant du fait que les déchets

finiront par s'amenuiser grâce à l'esprit civique de la population. Le fait même d'envisager un excès de 20 000 tonnes à exporter prouve bien que les initiants ont quelque peine à se débrouiller avec leur dogme. On imagine les camions arrivant des communes pour déverser leurs déchets et ceux repartant, sans doute en France voisine, pour exporter le surplus impossible à traiter. À une époque où l'on cherche à limiter les transports polluants, il est effarant de pouvoir présenter quelque chose d'aussi contradictoire et dont la réflexion semble s'être arrêtée à la marge d'un cahier scolaire. À n'en pas douter, cette prochaine usine sera, une fois de plus, une ânerie typiquement genevoise, un ratage programmé avec renvois d'ascenseurs à la clé, dont le canton se fait, depuis des lustres, une spécialité.

Madame la Maire fait également d'autres annonces :

- L'association GE200.ch s'occupe du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération et propose aux communes d'organiser quelque chose en lien avec cette commémoration.

- Une modification sur le statut des APM.

- Madame la Maire se réjouit de bon déroulement de la troisième étape de la course pédestre à travers le canton qui a eu lieu sur notre commune. Beaucoup de personnes se plaignent, à raison, de la faiblesse du débit Internet sur notre territoire. Swisscom et SIG, comme de bien entendu, se renvoient la balle et les premiers cités ne se gênent pas de rendre même responsable la commune pour son attentisme. Nous avons écrit à Swisscom pour dénoncer leur attitude désinvolte et arrogante qui, cependant, ne nous étonne plus.

Compte-rendus des commissions

a) Information et publications

Monsieur Voutat, président, communique que la séance de commission a été consacrée à la relecture des articles en vue de la prochaine parution de la *Coquille*.

Il a été évoqué, encore une fois, le mauvais débit de la connexion Internet dans la commune et comment y remédier. Il semble que sans la bonne volonté des opérateurs (cf. plus haut) impossible

d'espérer quelque amélioration que ce soit.

b) *Aide sociale et humanitaire*

Madame de Lisle-Sarasin fait part des différentes subventions qui ont été accordées lors des récents traitements de dossiers :

Amis du Sakhti Children's Home qui vient en aide aux « orphelines de la dot » au Tamil Nadu en créant des structures d'accueil et de prise en charge éducationnelle.

Ushagram Trust est active en Orissa et vise à encourager les villages à se doter de plans et de programmes de développement durable.

Peu-La défend le droit de survie du peuple tibétain face au génocide culturel entrepris par la Chine. L'association aide à la construction d'écoles de grade supérieur afin de conserver les acquis de la médecine et de la cuisine tibétaines.

Surya vient en aide aux enfants handicapés dans les régions reculées du Népal.

c) *Aménagement du territoire et urbanisme*

Madame Vermeil présente l'état d'avancement du projet *Esplanade* (construction d'immeubles). Il est question du choix des mandataires en chauffage, électricité, hydraulique et gaz.

Concernant la morphologie des immeubles, des corrections ont été apportées par rapport au projet initial, notamment un abaissement de la hauteur des bâtiments.

Au niveau typologie, il est décidé d'avoir des surfaces de pièces un peu plus grandes que prévu.

À l'extérieur, la place côté sud a été agrandie et celle côté nord diminuée. D'autres aménagements (pompiers, parkings extérieurs, jardins d'activités) sont encore à l'étude.

Un débat a lieu en ce qui concerne un éventuel second parking en sous-sol. Sa construction imposerait des travaux importants et poseraient des problèmes techniques à résoudre. Avant de le proposer, il est important que la Commune fasse un bilan des besoins réels de stationnement sur notre territoire.

Un autre dossier au long cours est celui du projet de zone sportive à Crête. Le bureau *Ar-Ter* propose plusieurs solutions de répartition des zones d'utilité publique en regard de la zone agricole. Il faut concilier les avis des différentes parties engagées tout en se ménageant des directives de l'État. La famille Gardy, elle, est toujours favorable à la vente de son bien à la Commune.

d) *Bâtiments*

Madame Castilla donne lecture du compte-rendu de Monsieur Gardiol. Lors de la réunion de la commission, il a été question des travaux

d'isolation du *Toboggan*. Les parkings communaux ont également été évoqués, notamment les dernières mises au point avant la clôture des travaux. L'éclairage devrait se porter sur la solution des LEDS qui démontrent leur efficacité énergétique. Les lignes du budget 2014 en relation avec le département des bâtiments ont été l'objet d'un premier tour d'horizon.

e) *Financière et administrative*

La séance fut principalement dédiée au projet de délibération de la Maire relatif à l'ouverture d'un crédit d'étude destiné aux travaux préparatoires de la construction de logements et places de parking, route de Meinier, soit le projet *Esplanade*. Cette demande de crédit couvre un montant de 1 900 000 francs destiné à approfondir et faire avancer le projet.

La commission s'est penchée sur le plan financier élaboré par la régie mandataire et les architectes. Il est à relever que le mètre carré de terrain est comptabilisé à 750 francs, soit une valorisation de 4 650 000 francs pour la parcelle. Les coûts de construction sont de 760 francs le mètre cube pour arriver à un coût de construction de 20 222 000 francs y compris les sous-sols et garages. Les divers aménagements supplémentaires, taxes diverses et imprévus portent le coût total à 28 550 000 francs.

La commission s'est ensuite penchée sur le financement de ce projet : la répartition est de 10 millions de francs de fonds propres de la Commune et un recours à un emprunt hypothécaire de 18 550 000 francs. Le taux hypothécaire retenu pour le projet est de 4 %.

L'état locatif, parkings compris, est estimé à 1 106 420 francs ce qui produit un rendement brut de 3.88 % et un rendement net de 1.76 %.

Le conseil municipal vote favorablement cette délibération à l'unanimité.

Pétitions

Madame Ermacora, présidente du conseil, donne lecture d'une pétition pour la préservation de la maison Bianchi, propriété de la Commune, et contre son projet de vente.

Questions écrites ou orales

Monsieur J. Gardiol demande à l'Exécutif ce qu'il compte faire contre la floraison des tags à travers la Commune. Durant le débat, il est question de savoir si la Mairie se chargerait d'intervenir à ses frais envers les privés, même si ceux-ci n'en font pas la demande. Cela semble un peu excessif, selon Monsieur Imhoos qui pense

que les propriétaires ont des revenus suffisants pour se débarrasser par eux-mêmes de ces salissures. Comme il est tard, d'aucuns proposent de renvoyer cette question en commission.

Séance du 16 septembre 2013

Communications de l'Exécutif

L'Exécutif a reçu une lettre de Monsieur Avvenenti, qui prend sa retraite d'instituteur et qui remercie la mairie de l'excellente collaboration qu'il a entretenue avec elle.

L'Exécutif a également reçu un courrier de l'entreprise *Swisscom* concernant la fibre optique. Ce sont toujours les mêmes discours atteroyants et les renvois de responsabilité envers la Commune ou les SIG, procédés dont l'entreprise s'est fait une spécialité.

La campagne de thermographie des bâtiments a été prolongée.

L'autorisation de construire concernant l'aménagement du chemin des Hauts-Crêts a été délivrée.

Communications du Bureau

Le bureau a été saisi de huit décisions de l'ACG (Association des communes genevoises) concernant des aspects financiers, pour lesquels les conseils municipaux peuvent faire acte de leur droit d'opposition.

1) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation du fonds intercommunal au financement 2014 du Bibliobus pour un montant de 590 000 francs, soumise au droit de veto des conseils municipaux. Pas d'opposition.

2) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation du fonds intercommunal au financement 2014 de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de 100 000 francs. Soumise au droit de veto. Pas d'opposition.

3) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation des communes genevoises aux festivités du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération pour un montant de 300 000 francs. Idem. Pas d'opposition.

4) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation du fonds intercommunal au financement 2014 des charges de fonctionnement du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), pour un montant de 5 892 000 francs. Idem. Pas d'opposition.

5) Décision de l'assemblée générale de l'ACG

relative à la participation du fonds intercommunal à la subvention 2014 octroyée à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre pour un montant de 2 500 000 francs. Idem. Opposition de Jean-Pierre Gardiol qui pense que l'on doit payer sa place au Grand Théâtre. Autant subventionner également le club de football Servette car, selon lui, il y a plus de gens qui vont au match qu'à l'opéra.

6) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation du fonds intercommunal au financement des investissements informatiques du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de 800 000 francs. Idem. Pas d'opposition.

7) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative au financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de 1 000 000 de francs. Idem. Pas d'opposition.

8) Décision de l'assemblée générale de l'ACG relative à la participation 2014 du fonds intercommunal aux subventions d'investissement octroyées à la création de places de crèches, pour un montant de 5 000 francs à chaque nouvelle place de crèche. Idem. Opposition de Monsieur Jeremy Gardiol qui déclare être pour un salaire parental, que ce soient les parents qui élèvent leurs enfants.

Au sortir de cette longue liste, Monsieur Foëx demande si les conseillers ont reçu les dossiers au préalable. Il s'étonne qu'on les sollicite pour s'exprimer au débotté sur des sujets tout de même assez importants. Il se demande s'il ne s'agit pas tout bonnement d'avaliser quelque chose qui a déjà été conclu.

Madame la Maire répond que l'ACG a fourni un gros travail de transparence depuis qu'elle est devenue un groupement intercommunal de droit public et c'est pour cela qu'elle a introduit le droit d'opposition des conseillers municipaux.

Monsieur Jean-Pierre Gardiol pense que ce que nous avons gagné est que nous avons connaissance de comment l'argent est dépensé...

Compte-rendus des commissions

a) Sociale & humanitaire

Subvention accordée aux *Amis suisses de Vesadel*, association fondée par un jeune bachelier du Collège Calvin, dans le but de soutenir une ong béninoise basée au sud du pays ayant comme activité principale la lutte contre le trafic illicite d'enfants.

Subvention accordée à l'association *ASSKAM*, depuis longtemps épaulée par la Commune, qui soutient les ong indiennes basées à Bombay

venant en aide aux enfants des prostituées.

Subvention accordée à *Casa Alianza*, une ong également active dans la protection de l'enfance au Nicaragua.

Subvention accordée à *Educar es avanzar*, active également au Nicaragua, dans le nord du pays ; elle se propose de soutenir une école - ayant une très bonne structure et un fonctionnement irréprochable - dans son projet d'agrandir son parc informatique, pour offrir au plus grand nombre d'enfants l'accès aux nouvelles technologies.

b) *Nature & paysage*

La commission a invité Madame Aline Blaser, du Département de la Nature et du Paysage, et Monsieur Meisser, du bureau *Viridis*, pour exposer les récents développements et décisions concernant les mesures 22 et 23 du projet *Corridors biologiques Arve & Lac*. Ces propositions conservatoires du patrimoine paysager et environnemental de notre région feront l'objet d'un prochain article dans la *Coquille*. Dans l'attente, le lecteur qui désirerait plus d'informations les trouvera dans l'édition 2013 du rapport administratif de la Commune.

Deuxième objet à l'ordre du jour : la taxation éventuelle des déchets des entreprises sises sur la Commune. En effet, les entreprises s'acquittent du seul montant de la levée, facturée par le concessionnaire, mais bénéficient du même statut que les habitants quant au frais de traitement des déchets. D'aucuns souhaiteraient que ces frais de traitement leur soient également facturés. Au sein de la commission, les avis divergent, le responsable de l'Exécutif, lui-même, n'est pas très favorable à cette mesure. Un vote n'ayant pas départagé clairement une décision à prendre, le dossier est renvoyé pour une discussion ultérieure.

c) *Financière & administrative*

La commission s'est réunie pour analyser et préavisier l'offre d'achat de la *Maison Bianchi*, propriété de la Commune, sise au centre du village.

Dans ce contexte, la commission a également traité la pétition intitulée *Pour la conservation de la Maison Bianchi et contre son projet de vente*, reçue le 15 mai 2013.

Pour mémoire, le conseil municipal a décidé de vendre la *Maison Bianchi* suite au refus d'un crédit supplémentaire de 120 000 francs pour des études complémentaires concernant cet édifice. Ce refus avait indirectement entraîné la décision de vendre la maison.

En juin 2013, la régie mandatée a présenté

une famille très intéressée par l'achat du bien. Les acquéreurs potentiels ont déjà entrepris diverses démarches visant à estimer la faisabilité du projet auprès d'architectes.

Après négociation, le prix de vente est arrêté à 2 700 000 francs. Il sera diminué d'une commission de 87 480 francs et du solde des honoraires de la régie d'un montant de 2 500 francs.

Le prix de revient de la maison, inscrit au patrimoine financier, s'élevait à 2 092 490 francs et 36 centimes. Le gain comptable s'élèverait à 517 529 francs et 64 centimes.

Quant à la pétition susmentionnée, la commission préavise de la classer selon l'article 37, alinéa 1, lettre c du règlement municipal de Vandœuvres.

Conséquemment, la commission préavise favorablement au projet de délibération relatif à la vente de la *Maison Bianchi*.

d) *Routes & mobilité*

Points à l'ordre du jour :

1) Élaboration des lignes budgétaires relatives aux domaines que traite habituellement la commission. La commission rappelle que la Commune doit procéder à l'achat d'un nouveau camion d'une valeur de 58 263 francs, un achat auquel elle donne un avis favorable. Par contre, elle refuse la proposition de Monsieur Foëx de redonner à la partie interdite aux véhicules du chemin de la Blanche une note plus campagnarde grâce à un nouveau revêtement en terre stabilisée (à l'instar du chemin de Marchepied). Le coût de cette opération se serait élevé à 85 000 francs.

2) Zone 30 km/h du chemin de la Blonde. La Mairie a reçu nombre plaintes et doléances relatant le non-respect fréquent des automobilistes de la limitation de vitesse, ainsi que la dangerosité de l'intersection avec le chemin des Buclines. La Mairie considère que la signalisation et l'organisation de la voirie sont bonnes sur ce secteur, elle n'entend pas donner suite à ces requêtes. En revanche, s'agissant de la remise en état du chemin et de la piste piétonnière, des travaux seront effectués. Avant cela, il faut cependant attendre la fin des travaux sur tout le tracé du chemin.

3) Dossiers en cours :

- autorisation de construire pour le chemin des Hauts-Crêts, comme il a été annoncé plus haut.
- une demande d'offre va être adressée à trois bureaux d'ingénieurs pour une éventuelle mise en zone 30 du chemin de l'Écorcherie.
- des feux de signalisation sont prévus à

l'intersection des chemins de la Seymaz, J.-J. Rigaud, De-la-Montagne et Mirany. La commission regrette ce projet qui, outre son côté par trop urbain, aura un effet néfaste pour Vandœuvres, notamment en terme de pollution due aux bouchons. Madame la Maire précise que la Commune ne pourra intervenir, compte tenu du fait que ce croisement est situé sur la commune de Chêne-Bougeries et que ce projet est connexe à l'étude routière sur l'axe Frontenex et au projet de construction des Communaux d'Ambilly.

Madame Ermacora, présidente, ouvre la discussion. Monsieur Foëx aimerait revenir sur la question du réaménagement de la partie est du chemin de la Blanche. Il regrette amèrement la décision de la commission. Il tient à relever que ce projet était d'un coût raisonnable et qu'il aurait contribué à renforcer la grande valeur paysagère de ce lieu. Pour les promeneurs, ce chemin redevenu en terre aurait constitué une contiguïté bienvenue avec le chemin de l'Abri. À lire le procès-verbal, Monsieur Foëx a le sentiment que le projet n'a pas été réellement étudié et que les membres de la commission ont décidé de l'enterrer sans autre argumentation que cela ne les intéressait pas.

Monsieur Despland intervient à propos du chemin des Buclines. Il rappelle que ce chemin est mitoyen entre les deux communes de Vandœuvres et de Chêne-Bougeries. Or, il apparaît que les résidents de cette dernière, lorsque la zone bleue sera établie, bénéficieront de macarons. Ce que ne pourront évidemment pas obtenir les habitants de Vandœuvres. La place de stationnement se trouvant en face de la maison de certains propriétaires sera alors inaccessible pour un long terme. Il désirerait quelque précision quant à cette nouvelle difficulté. Madame la Maire répond qu'elle s'est informée auprès de la mairie de Chêne-Bougeries et que le règlement de mise en zone bleue du territoire communal dépendrait de la *fondation des parkings*. La problématique du chemin des Buclines a été évoquée et la mairie de Chêne-Bougeries est d'avis que, concernant cette zone, une application moins restrictive des mesures est à considérer.

e) Culture & manifestations

Madame Christe, présidente, lit son compte-rendu. La veille de la séance, la commission, élargie au Conseil, s'est rendue aux *Maisons Mainou*, invitée par Monsieur Thierry Tanquerel, président de la *fondation Johnny Aubert-Tournier*, aux fins d'une visite des lieux. Il a été question du solde des travaux de restauration à effectuer, ce que l'architecte de la fondation, Monsieur

Dubesset, a clairement circonscrit. À ce jour, la subvention souhaitée par la fondation est d'un montant de 30 000 francs. La commission apprécie la valeur patrimoniale de ce bâti (mis à l'inventaire genevois) et considère qu'elle doit souscrire à cette demande. La subvention sera octroyée en deux fois, une première tranche en 2013, une seconde en 2014.

Subventions diverses :

- Association *Tako* qui installe des pianos dans les rues des villes avec cette simple formule : « Jouez, je suis à vous. » Genève – comme 25 autres villes – participe à ce beau projet et ce ne sont pas moins de 73 pianos qui seront installés du 9 au 22 juin 2014. La commission décide de contribuer à l'installation d'un piano pour la somme de 2 500 francs.

- *Arte Musica*. La commission accorde sa subvention annuelle de 1 000 francs.

- *Troubadour Films*, une aide est octroyée pour un projet de documentaire explorant l'identité culturelle suisse à travers le regard d'un vieil homme de 94 ans, paysan dans la région de la Gruyère. Hymne à la mémoire de nos aînés mais également hommage à la tradition des armaillis.

Madame Marianne Husser propose une présentation autour du thème « Niki de Saint-Phalle et le jardin des Tarots » en Toscane ; ceci avec la participation de Fabienne Guelpa, comédienne. La commission songe à lier cette proposition avec le café-croissant des Aînés.

Autres communications :

La commission préavise favorablement pour une soirée réservée aux habitants de Vandœuvres au prochain spectacle du théâtre du *Crève-Cœur*.

Madame Christe et Monsieur Despland ont rencontré Madame Anna Reymond de la compagnie *Les Jettalo*. Elle propose un petit spectacle, genre cabaret, qui pourrait parfaitement convenir à une animation du repas des Aînés. Pour l'année 2014, il est rappelé que, lors du repas, le film de Monsieur Bernard de Wurstemberger sur l'acupuncture sera projeté.

Madame Castella communique que les commerçants participant au marché de Noël sont satisfaits de la fréquentation et entendent poursuivre leur collaboration avec la Commune.

Le vide-greniers est fixé au samedi 3 mai de l'année prochaine.

f) Aménagement du territoire & urbanisme

Madame Vermeil, présidente, donne lecture de son compte-rendu.

1) Zone sportive de Crête.

Le projet n° 141 a été présenté à la commission. Il en ressort :

- que la zone agricole, au nord, est maintenue, y compris le hangar ;
- qu'une zone sportive centrale avec partie constructible attenante aux bâtiments existants est envisagée ;
- qu'une zone de verdure sera développée au sud avec construction de deux courts de tennis ;
- qu'une zone d'utilité publique sera établie le long de la route de Mon-Idée.

Cette nouvelle mouture permettrait de répondre à la demande de différentes personnes et aux exigences des différents départements concernés.

Cependant, après débat, la commission estime que cette version n'est pas très heureuse et n'est pas en accord avec les desiderata de la Commune. Il apparaît que la proximité des tennis et de la voirie pourrait être conflictuelle. La zone d'activité sportive n'est pas réelle, car il n'y a pas de synergie entre le manège et les courts de tennis. Deux courts sont sans doute insuffisants. La zone sportive ne prend en compte que les parcelles concernant les activités du manège et n'apporte rien à la Commune.

En conclusion, la commission souhaite la remise à l'étude de la version n° 124, proposant une zone sportive plus généreuse.

2) Construction de nouveaux immeubles, projet *Esplanade*. Développements récents :

- planification avec une dépose du projet pour mise à l'enquête en décembre 2013 ;
- agenda de réunion avec les mandataires, l'Exécutif, le groupe de travail ;
- préparation pour exécution et soumission dès janvier 2014 ;
- début d'exécution dès l'été 2014. Durée des travaux 18 mois ;
- nouvelle variante pour l'accès parking à peaufiner, compte tenu du fait que l'on a rabaisé le bâtiment au niveau des rez-de-chaussée ;
- la commission demande également confirmation de la composition du groupe de travail pour le suivi du projet.

3) Deux projets de construction d'importance sur des parcelles privées sont en consultation.

Il s'agit d'une parcelle de 15 925 m² et une autre de 31 694 m². Les deux sont situées sur le haut de la Commune. Pour la première, la densification serait de 0.36 avec un projet de 22 logements répartis en appartements et hôtels particuliers. L'accès se

ferait par la route de Pressy. La densité légale pour ce genre de projets peut s'élever jusqu'à 0.6, nous sommes donc en dessous de ce que l'État pourrait demander. L'Exécutif considère ce projet comme d'intégration acceptable.

La seconde parcelle, située le long du chemin de l'Écorcherie, pose beaucoup plus de problèmes. Le projet est réparti sur deux parcelles appartenant aux mêmes propriétaires. Il présente une densification respectivement de 0.37 et de 0.24 mais ne tient pas compte de la valeur patrimoniale, paysagère et environnementale du lieu (maison de maître du XIX^e, arbres séculaires, proximité du nant de Bessinge et de son bois). Par ailleurs, le débouché sur le petit chemin de l'Écorcherie sera difficilement réalisable sans un agrandissement éventuel, ce à quoi s'oppose vivement la Commune. Ainsi, l'Exécutif a signifié aux propriétaires et à l'architecte leur très grande réticence à leur projet, en leur énonçant les raisons évoquées plus haut et en leur rappelant également que ces parcelles se trouvent dans un périmètre identifié dans les plans directeurs communaux et cantonaux en tant que « zone de pénétrante de verdure » ou encore « césure verte » et qu'il fait l'objet d'une haute protection.

La commission, à ce sujet, ne donne pas de préavis, mais soutient l'Exécutif dans ses négociations.

Quelques divers sont évoqués : la question des tags, le mur d'enceinte des immeubles au 110 route de Vandœuvres qui menace de s'effondrer (des mesures d'urgence ont été demandées au propriétaire).

g) *Énergie & Développement durable*

Monsieur Despland, président, lit son compte-rendu. La dernière séance de commission était conjointe avec celle des bâtiments. Il s'agissait de prendre note du travail fourni par nos deux écoconseillers communaux et par les conseillers du programme *Enercoach*. Il en résulte une étude approfondie de tous nos bâtiments communaux sous leur aspect énergétique et notamment en relation avec l'IDC (indice de dépense de chaleur).

Il est donné lecture de la liste des bâtiments communaux, de leur IDC et des recommandations établies par les deux bureaux d'ingénieurs. Sans entrer dans les détails, il apparaît que certains immeubles, notamment ceux, anciens, situés le long de la route de Meinier, supposent de prendre des mesures urgentes pour rétablir un niveau énergétique acceptable. L'un d'eux, notamment, a un IDC dépassant le seuil des 800 mégajoules par an, ce qui est très élevé.

En conclusion, les premières mesures à prendre sont :

- compteur de chaleur entre le centre communal et la nouvelle école ;
- bilan thermique et travaux prioritaires pour l'immeuble route de Meinier 6 ;
- installer un décompte individuel des frais de chauffage pour Meinier 6 et route de Choulex 5 ;
- bilan thermique pour route de Choulex 2-4.

Monsieur Despland revient également sur la question des fontaines. En faisant une étude personnelle, et en comparant les factures des SIG, il s'est rendu compte qu'il y avait une forte disparité entre le débit réel de certaines fontaines et la facture relative. L'exemple le plus frappant est celui de la fontaine de la place du village dont l'écoulement est de 3 litres par minute alors que le forfait établi par les SIG est de 16. Il propose donc de réactualiser l'ensemble des forfaits établis par les SIG à la suite d'un établissement définitif et stable du débit de chaque installation.

Projets de délibérations

Vente de la Maison Bianchi en l'état au prix de 2 700 000 francs.

Le conseil municipal décide par 13 voix favorables d'autoriser la Maire à vendre le bien. Trois personnes se sont exprimées contre.

Projets de résolutions & de motions

Motion présentée par Monsieur Lorin Voutat sollicitant l'étude en vue de l'achat d'un bien immobilier afin d'accueillir des personnes en fin de vie, sur le même concept que la maison Tara à Chêne-Bougeries.

Après l'exposé des motifs, il est passé au vote. Par 8 voix favorables, le conseil municipal décide d'entrer en matière. Trois personnes ont voté négativement, trois se sont abstenues. Et à la majorité, il est décidé de renvoyer cette motion pour étude en commission aide sociale & humanitaire.

Pétitions

Il est rappelé que la pétition pour la conservation de la *Maison Bianchi* comme bien communal a été classée par la commission financière. Le Conseil confirme ce classement par 12 voix favorables. Il y a 1 voix défavorable et 2 abstentions.

Questions écrites ou orales

Monsieur Jean-Pierre Gardiol, revient (encore une fois) sur la question des tags. Il demande ce que l'Exécutif compte faire contre cette

nuisance. On lui répond, comme d'habitude, que la Commune ne compte pas intervenir chez les privés mais qu'elle s'emploie à nettoyer ce genre d'« œuvres » sur tous les biens communaux dès qu'elles apparaissent.

Monsieur Jeremy Gardiol rappelle qu'un établissement situé sur le territoire communal héberge des délinquants en fin de peine. Il considère que la population court peut-être un risque puisque l'on ne sait pas qui exactement est résident dans ces lieux. La Commune devrait s'enquérir de connaître quel type de criminels ou délinquants sont acceptés et quelle est leur emploi du temps, puisque l'on constate que le Conseil d'État est incapable de garantir la sécurité dans le canton. Madame la Maire répond qu'effectivement il s'agit de détenus en cours de peine légère et qu'ils sont en semi-liberté. Le service d'application des peines décide qui peut être résident dans cet établissement. Un article avait paru dans la *Coquille*, il n'y a donc pas lieu de prévoir d'autres investigations.

Monsieur Lorin Voutat s'étonne que l'agence postale ferme à 16 heures, ceci conjointement à la fermeture de l'épicerie-salon de thé. Il s'étonne que l'on n'ait pas demandé au gérant de l'établissement de retarder au moins d'une heure sa fermeture, beaucoup d'usagers étant certainement pénalisés par cet horaire pour le moins étrange. Madame Gourdou-Labourdette répond que contrairement à l'ancien office de poste de Vandœuvres qui, les derniers temps, n'ouvrait que quatre heures par jour, nous avons « gagné des heures » avec cette agence postale. D'autre part, les usagers peuvent aussi s'y rendre le samedi et le dimanche.

Emmanuel Foëx

CLASSEMENT OFFICIEL COURSE DE L'ESCALADE, GENÈVE 2013

rang	nom et prénom	an	équipe/lieu	cat	temps	temps net	doss
214.	Ammann Beat, Vandoeuvres	1945	Ammann	Walking	1:11.56,7	-----	31077
148.	Ammann Lynda, Vandoeuvres	1954	Ammann	Walking	1:10.15,0	-----	31078
964.	Ammann Natasha, Vandoeuvres	1989	Ammann	Femmes I	29.31,0	28.44,7	9018
687.	Bachmann Alexis, Vandoeuvres	2002	Association du Scoutisme Genevois	Marmite Jeunes	48.06,4	-----	2669
280.	Bachmann Alexis	2002	Vandoeuvres	Ecoliers B11	11.27,7	11.11,1	9484
185.	Bachmann Ariane	2006	Vandoeuvres	Poussines B7	11.06,4	10.53,0	9485
22.	Bachmann Lula	1966	Vandoeuvres	Walking	1:03.20,9	-----	31139
1028.	Besuchet Frédéric, Vandoeuvres	1960	blue-infinity	Hommes IV	46.47,7	45.45,1	1210
236.	Besuchet Pierre-Petros, Vandoeuvres	1997	Emilie-Gourdu Claparède	Cadets A	23.28,3	23.12,3	10462
498.	Bollier Marcel, Vandoeuvres	1949	SIG	Walking	1:17.37,9	-----	31342
115.	Bondarchuk Oksana	1982	Vandoeuvres	Hors catégorie	28.29,1	28.09,1	10943
60.	Bonjour Pierre-André	1949	Vandoeuvres	Hommes V	34.41,3	34.27,3	10979
244.	Bonnal Agathe	1986	Vandoeuvres	Femmes I	24.38,4	23.50,1	10983
263.	Bonnin Antoine, Vandoeuvres	2005	Ecole MOSER	Poussins A8	9.25,5	8.56,4	4372
132.	Bonnin Aurore, Vandoeuvres	2005	Ecole MOSER	Poussines A8	10.01,0	9.49,3	4373
190.	Bonnin Maylis, Vandoeuvres	2002	Ecole MOSER	Ecolières B11	12.25,0	12.18,7	4374
47.	Burri Maxime, Vandoeuvres	1995	Ecole HES-SO GENEVE	Hommes Juniors	31.03,6	30.41,9	11848
373.	Burru Christophe	1952	Vandoeuvres	Hommes V	49.59,4	48.57,4	11858
238.	Calloud Antoine	1996	Vandoeuvres	Cadets A	23.31,1	23.11,0	12016
273.	Calloud Tristan	2006	Vandoeuvres	Poussins B7	10.06,0	9.43,5	12018
27.	Ciucchi Audrey	1995	Vandoeuvres	Femmes Juniors	23.22,2	23.16,7	12970
168.	Ciucchi Laurent, Vandoeuvres	1998	Stade Genève Athlétisme	Cadets B	21.49,3	21.39,3	12971
12.	Clua Sonia	1971	Vandoeuvres	Nordic Walking	58.45,1	-----	31659
27.	Curri Anika	2003	Vandoeuvres	Ecolières B10	10.51,9	10.32,9	13594
690.	Curri Vanessa	1970	Vandoeuvres	Walking	1:20.41,7	-----	31747
110.	Curri Vanessa	1970	Vandoeuvres	Femmes III	24.05,2	23.37,4	13595
152.	Da Silva Irena	1980	Vandoeuvres	Femmes II	24.15,8	24.04,7	13702
1277.	De Haller Claire	1959	Vandoeuvres	Walking	1:29.01,4	-----	31815
172.	De Koning Bastien, Vandoeuvres	2005	Ecole MOSER	Poussins A8	9.01,0	8.44,7	4403
496.	De Royere Carole	1969	Vandoeuvres	Nordic Walking	1:26.33,3	-----	31839
457.	De Royere Ines, Vandoeuvres	2006	Ecole Primaire Francaise de Geneve	Poussines B7	12.52,7	12.33,4	2026
561.	De Royere Pauline, Vandoeuvre	2003	Ecole Primaire Francaise de Geneve	Ecolières B10	15.40,8	15.30,4	2027
43.	Dell'Acqua Morgane	2004	Vandoeuvres	Poussines A9	8.40,8	8.34,9	14371
121.	Delsouiller Claire, Vandoeuvres	1980	Favre/Acher/Delsouiller	Femmes Escalade Elite	22.35,5	22.28,8	14410
234.	Dobis André, Vandoeuvres	1998	Institut Florimont	Cadets B	22.59,7	22.50,3	5152
165.	Dobis Thomas, Vandoeuvres	2001	Lycée Topffer	Ecoliers A	10.00,8	9.43,4	582
588.	Driol Clement, Vandoeuvres	1964	Louis Dreyfus	Hommes III	34.03,4	33.44,5	14957
258.	Duriaux Coralie	1996	Vandoeuvres	Cadettes A	13.10,3	12.45,3	15283
695.	Duriaux Veronique	1967	Vandoeuvres	Walking	1:20.43,4	-----	32051
482.	Flaceliere Emmanuelle	1967	Vandoeuvres	Femmes III	27.52,5	26.56,5	16229
327.	Gilbert Virginie, Vandoeuvres	1983	Hoang Dinh/Erni/Nguyen/Gilbert	Femmes II	26.14,9	25.49,6	17291
2605.	Gobet Jacqueline	1943	Vandoeuvres	Walking	1:49.58,3	-----	32367
2386.	Gomez Galvarriato Margarita	1970	Geneve	Walking	1:43.45,4	-----	32376
378.	Gouda Iznaden Patricia, Vandoeuvres	1961	Iznaden/Gouda Iznaden	Femmes IV	31.12,0	30.55,7	17685
569.	Gourdou-Labourdette Grégory	1983	Vandoeuvres	Hommes II	33.07,7	32.43,5	17701
1510.	Grumbach Korin	1959	Vandoeuvres	Walking	1:32.20,4	-----	32447
1496.	Grumbach Laetitia	1989	Vandoeuvres	Walking	1:32.12,1	-----	32448
1354.	Grumbach Laetitia, Vandoeuvres	1989	Ecole HES-SO GENEVE	Femmes I	33.51,6	33.04,9	17987
645.	Guignard Claude	1937	Vandoeuvres	Nordic Walking	1:32.29,5	-----	32463
945.	Guilherm Corinne	1954	Vandoeuvres	Walking	1:24.32,2	-----	32467
2286.	Hadden Karen	1958	Vandoeuvres	Walking	1:41.31,3	-----	32491
2289.	Hadden Sami	1994	Vandoeuvres	Walking	1:41.33,8	-----	32492
343.	Hoang Dinh Tuong, Vandoeuvres	1946	Hoang Dinh/Erni/Nguyen/Gilbert	Hommes V	47.39,9	46.46,7	18744
1440.	Hoang Khoa, Vandoeuvres	1980	Hoang Dinh/Erni/Nguyen/Gilbert	Hommes II	38.14,4	37.46,6	18745
1385.	Hoang Thuy-An, Vandoeuvres	1986	Hoang Dinh/Erni/Nguyen/Gilbert	Femmes I	34.51,5	33.59,2	18746
1205.	Hoang Thuy-Mai	1988	Vandoeuvres	Femmes I	31.22,3	30.29,6	18747
281.	Iznaden Rayane, Vandoeuvres	1999	Iznaden/Gouda Iznaden	Cadets B	23.47,5	23.30,8	19200
171.	Iznaden Saniya, Vandoeuvres	1998	Iznaden/Gouda Iznaden	Cadettes B	11.52,5	11.45,4	19201
377.	Jauch William, Vandoeuvres	2007	Ecole Mosaic School	Poussins B6	12.46,5	12.26,5	2413
242.	Jenny Christian, Vandoeuvres	1966	Conservatoire et Jardin botaniques GE	Hommes III	31.40,1	31.28,8	19411
971.	Kalfon Simon, Vandoeuvres	1955	Bottomline	Hommes IV	44.27,3	43.36,7	19688
2530.	Keller-Trostel Christine, Vandoeuvres	1963	OFAC	Walking	1:47.45,5	-----	32715
295.	Kent Jane	1966	Vandoeuvres	Walking	1:14.06,3	-----	32718
725.	Kuffer Isabelle	1988	Vandoeuvres	Walking	1:21.06,6	-----	32759
728.	Kuffer Valérie	1984	Vandoeuvres	Walking	1:21.07,8	-----	32760
346.	Kuster Emilie	2002	Vandoeuvres	Ecolières B11	13.30,9	13.23,9	20263
451.	Kuster Gabriel	2004	Vandoeuvres	Poussins A9	9.53,4	9.35,8	20264
93.	Kuster Mathilde	1972	Vandoeuvres	Walking	1:08.01,2	-----	32773
670.	Larsfalten Adam, Vandoeuvres	2001	ECOLE DE COLOGNY	Ecoliers A	13.27,0	13.00,9	20556

890.	Laubscher Danièle	1954	Vandoeuvres	Walking	1:23.40,4	-----	32827
283.	Leflon Ariane	1959	Vandoeuvres	Nordic Walking	1:20.14,2	-----	32857
53.	Lehmacher Cynthia, Vandoeuvres	2002	FSG COLLONGE-BELLERIVE	Ecolières B11	10.57,3	10.50,9	4092
141.	Marinova Alexandra	1996	Vandoeuvres	Cadettes A	11.44,1	11.37,0	21790
1716.	Masclat Pierre, Vandoeuvres	1967	CREDIT AGRICOLE (SUISSE) SA	Hommes III	41.13,8	40.19,7	21982
329.	Mathez Benjamin	2006	Vandoeuvres	Poussins B7	10.25,9	10.08,1	22036
490.	Mayer Philipp	2002	Vandoeuvres	Ecoliers B11	13.22,9	13.15,4	22169
678.	Mayer Philipp, Vandoeuvres	2002	Association du Scoutisme Genevois	Marmite Jeunes	48.00,6	-----	2822
548.	Miserez Pierre-André	2003	Vandoeuvres	Ecoliers B10	13.41,1	13.27,2	22779
174.	Morel Fabian	1998	Vandoeuvres	Cadets B	21.54,9	21.38,2	23108
641.	Morel Stéphane, Vandoeuvres	1968	Etat de Genève	Hommes III	34.25,6	34.06,6	23118
294.	Mouawad Alexandre, Vandoeuvres	2002	Institut Florimont	Ecoliers B11	11.34,1	11.27,1	5273
115.	Mouawad Anastasia, Vandoeuvres	1999	Institut Florimont	Cadettes B	11.26,6	11.20,7	5274
23.	Mujynya Emma	2005	Vandoeuvres	Hors catégorie	10.50,6	10.29,2	23308
48.	Mullen Fergal	1967	Vandoeuvres	Hommes III	28.10,0	28.04,9	23317
289.	Muster Christelle	2002	Vandoeuvres	Ecolières B11	13.02,9	12.56,3	23423
248.	Muster Emmanuel	2006	Vandoeuvres	Poussins B7	9.58,6	9.49,1	23424
908.	Muster Olivier	1971	Vandoeuvres	Hommes III	36.01,2	35.33,8	23425
2248.	Natali Patricia	1961	Vandoeuvres	Walking	1:41.09,8	-----	33298
170.	Orias Simon	1996	Vandoeuvres	Cadets A	21.28,9	21.11,9	23973
460.	Page Auriane, Vandoeuvres	2000	Page	Ecolières A	13.29,0	13.09,1	24121
260.	Page Julien, Vandoeuvres	2007	Page	Poussins B6	11.19,8	10.58,3	24127
1588.	Page Philippe, Vandoeuvres	1965	Page	Hommes III	40.06,9	39.15,4	24130
691.	Page Romain, Vandoeuvres	2004	Ecole du Belvédère	Poussins A9	11.04,3	10.35,3	6269
342.	Page Valentine, Vandoeuvres	1999	Page	Cadettes B	13.33,2	13.14,4	24135
243.	Piletta-Zanin Adrien-Marc	2005	Vandoeuvres	Poussins A8	9.20,3	9.06,8	24897
152.	Piletta-Zanin Laura	2003	Vandoeuvres	Ecolières B10	12.12,4	12.05,0	24898
248.	Piliero Lucas, Vandoeuvres	2005	UBS SA	Poussins A8	9.21,4	9.14,0	24899
106.	Provinci Maxime, Vandoeuvres	1992	Ecole HES-SO GENEVE	Hors catégorie	27.00,4	26.07,2	25330
822.	Reist Manon	1995	Vandoeuvres	Marmite Jeunes	51.44,4	-----	25694
228.	Reymond Brigitte	1955	Vandoeuvres	Nordic Walking	1:17.57,5	-----	33672
1012.	Reymond Helena	1987	Vandoeuvres	Femmes I	29.52,7	29.12,8	25836
565.	Reymond Jonathan	1985	Vandoeuvres	Hommes I	33.59,5	33.25,9	25839
179.	Reymond Timothée	1989	Vandoeuvres	Hommes I	30.16,6	29.58,4	25845
1452.	Ricou Cedric	1965	Vandoeuvres	Hommes III	39.09,3	38.41,7	25958
132.	Rigo-Saitta Agata, Vandoeuvres	2003	Institut Florimont	Ecolières B10	12.03,7	11.58,4	5318
42.	Rigo-Saitta Alice, Vandoeuvres	2000	Institut Florimont	Ecolières A	10.12,5	10.08,2	5319
1478.	Robertson John	1969	Vandoeuvres	Hommes III	39.22,3	38.14,5	26139
698.	Ruff Veronique	1965	Vandoeuvres	Walking	1:20.45,7	-----	33780
114.	Ruffieux Pablo	1995	Vandoeuvres	Hommes Juniors	34.44,0	34.36,2	26658
693.	Ryniker Arno, Vandoeuvres	2004	Ecole du Belvédère	Poussins A9	11.04,5	10.35,9	6276
280.	Ryniker Thibault, Vandoeuvres	2002	Ecole du Belvédère	Ecoliers B11	11.27,7	11.23,0	6277
1820.	Salamanca Massimo	1964	Vandoeuvres	Hommes III	42.34,9	41.21,0	26794
52.	Schmeer Claudia	1966	Vandoeuvres	Marmite Adultes	29.59,9	-----	27234
1239.	Schmeer Claudia	1966	Vandoeuvres	Femmes III	37.58,3	36.31,6	27235
258.	Shapir Nir Aviv	1985	Vandoeuvres	Marmite Adultes	35.04,0	-----	27630
101.	Sichel Nucci Cristina	1970	Vandoeuvres	Walking	1:08.34,5	-----	33925
956.	Siegrist Irene	1950	Vandoeuvres	Walking	1:24.40,0	-----	33926
191.	Terrier Mathilde, Vandoeuvres	2001	Ecole CO Gradelle	Ecolières A	11.43,3	11.28,8	660
1759.	Terrier Nicolas	1966	Vandoeuvres	Hommes III	41.42,5	40.53,1	28479
342.	Tournier Coralie, Vandoeuvres	2002	Ecole MOSER	Ecolières B11	13.29,6	13.23,1	4516
173.	Tournier Yannik, Vandoeuvres	1999	Ecole MOSER	Cadets B	21.54,8	21.46,3	4517
1507.	Turrettini Antoine	1981	Vandoeuvres	Hommes II	38.39,6	37.54,0	28993
192.	Vanat Catherine	1967	Vandoeuvres	Walking	1:11.29,1	-----	34136
433.	Vernet Arthur, Vandoeuvres	2005	Ecole Brechbühl	Poussins A8	10.04,2	9.43,4	3049
1078.	Vernet Chantal, Vandoeuvres	1971	dynamic	Walking	1:25.55,1	-----	2365
564.	Vuillemin Isabelle, Vandoeuvres	1975	DIP	Femmes II	27.56,2	27.22,5	29700
25.	Vuillemin Théa, Vandoeuvres	2002	Ecole du Belvédère	Ecolières B11	10.37,4	10.31,4	6290
239.	Vuillemin Tim, Vandoeuvres	2005	Ecole du Belvédère	Poussins A8	9.19,0	8.58,3	6291
408.	Waldrige Steve	1963	Vandoeuvres	Hommes IV	36.28,7	36.04,4	29771
50.	Waldrige Steve	1963	Vandoeuvres	Marmite Adultes	29.59,1	-----	29772
171.	Willame Alexia	1988	Vandoeuvres	Femmes I	23.51,9	23.39,9	30031
609.	Zuffa Federico, Vandoeuvres	2004	Ecole du Belvédère	Poussins A9	10.31,5	10.14,0	6294
2558.	Zurich Thomet Danielle	1958	Vandoeuvres	Walking	1:48.52,4	-----	34344
total classés: 29519							

INFORMATION GÉNÉRALE

THERMOGRAPHIE DE VOTRE BÂTIMENT

BÉNÉFICIEZ D'UN ÉCO-CONSEIL SUBVENTIONNÉ ET RÉALISEZ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ACTION
PROLONGÉE
JUSQU'AU
31 MAI 2014

Les avantages de l'éco-conseil

- Diagnostic de l'efficacité énergétique de votre bâtiment
- Identification des travaux à envisager prioritairement
- Estimation des économies escomptées
- Potentiel solaire de votre toiture
- Étapes d'un projet de rénovation
- Marche à suivre pour obtenir des subventions
- Rappel du cadre légal

BÉNÉFICIEZ D'UN ÉCO-CONSEIL SUBVENTIONNÉ ET RÉALISEZ DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



L'Association des communes genevoises (ACG), avec le soutien de l'Etat de Genève, a réalisé en 2011 une thermographie aérienne de l'ensemble du canton. Cette opération permet de visualiser le rayonnement thermique des toitures. Ces résultats sont disponibles sur le guichet cartographique du Système d'Information du Territoire Genevois SITG (www.ge.ch/sitg).

L'interprétation de ces images n'étant pas aisée pour les non-spécialistes, les propriétaires peuvent bénéficier de conseils personnalisés à un tarif préférentiel. Des éco-conseillers ont en effet été spécialement formés pour apporter une expertise globale sur les actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment et d'en réduire les frais de chauffage.

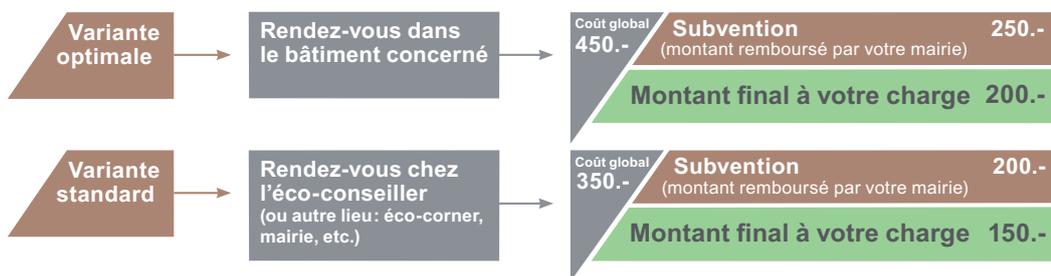
Qui est concerné ?

Vous, si vous êtes propriétaire d'un **bâtiment d'habitation comportant moins de 5 logements** situé sur le canton de Genève.

Les propriétaires d'autres bâtiments (commerciaux, industriels, bâtiments d'habitation comportant 5 logements ou plus) peuvent solliciter un éco-conseiller agréé, qui leur soumettra une offre personnalisée. Cette prestation ne donne cependant droit à aucune subvention.

A quel coût ?

L'éco-conseil peut se dérouler selon deux variantes: chez l'éco-conseiller ou dans votre bâtiment. Cette seconde option constitue la variante optimale puisqu'elle permet à l'éco-conseiller de se faire une idée précise des spécificités de votre immeuble (isolation, installations techniques, fenêtres, etc.). Le surcoût de cette variante correspond aux frais de déplacement de l'éco-conseiller.





Trois bonnes raisons de solliciter un éco-conseil subventionné

Le meilleur moyen d'anticiper les futures exigences légales

La loi sur l'énergie, entrée en vigueur en août 2010, impose aux propriétaires de bâtiments chauffés de calculer leur indice de dépense de chaleur (IDC*). Pour les bâtiments d'habitation de moins de 5 logements, le calcul obligatoire de l'IDC débute en 2014 et pourrait déboucher – pour les immeubles les moins performants – sur une obligation de mettre en œuvre des mesures d'assainissement. Le recours à un éco-conseiller permet d'anticiper cette échéance en délivrant un pré-diagnostic de l'efficacité du bâtiment, ainsi que des éventuels travaux prioritaires à effectuer.

Certains éco-conseillers sont par ailleurs agréés en tant que concessionnaires pour le calcul de l'IDC. Ils peuvent ainsi, sur demande et moyennant un surcoût, procéder au calcul officiel de la surface de référence énergétique (SRE) et de l'IDC d'un bâtiment.

L'opportunité de réaliser des économies et de valoriser son bâtiment

L'assainissement d'un bien immobilier est synonyme d'une plus grande autonomie énergétique. Cela permet au final de maîtriser et de réduire les coûts d'exploitation du bâtiment concerné, tout en améliorant son confort et en assurant sa pérennité.

Un engagement en faveur de l'environnement

D'énormes potentiels existent en matière de rationalisation énergétique dans les bâtiments genevois. La consommation de ces derniers, principalement tributaire du mazout et du gaz, représente en effet 50% de l'énergie totale utilisée dans notre canton.

*L'IDC représente la quantité annuelle d'énergie nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire d'un bâtiment rapportée à la surface chauffée.

Comment procéder?

1. Choisissez un éco-conseiller agréé dans la liste disponible sur le site www.ge.ch/energie.
2. Contactez l'éco-conseiller de votre choix et convenez d'un rendez-vous.
3. Préparez tous les documents nécessaires à l'entretien (voir liste sur www.ge.ch/energie).
4. Prenez part à l'entretien d'une heure et demie et recevez un rapport d'évaluation.
5. Réglez la prestation de l'éco-conseiller au terme du rendez-vous ou sur envoi d'une facture.
6. Présentez vous dans votre mairie, muni d'un justificatif de paiement, afin de vous faire rembourser le montant de la subvention.
7. Sur la base du rapport reçu, évaluez les opportunités de réaliser des travaux d'assainissement énergétique dans votre bâtiment.

Conditions de l'offre

- Le rendez-vous avec l'éco-conseiller dure une heure et demie.
- Les tarifs annoncés s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Si l'éco-conseiller n'est pas assujéti à la TVA, le coût final à la charge du propriétaire demeure dans tous les cas de 200.- pour la variante optimale et de 150.- pour la variante standard.
- Seules les prestations fournies par un éco-conseiller **agréé** bénéficient d'une subvention (liste disponible sur www.ge.ch/energie).

Une offre à saisir

L'éco-conseil subventionné à tarif préférentiel est valable pour les rendez-vous ayant lieu jusqu'au 31 mai 2014.

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez des informations supplémentaires en consultant le site www.ge.ch/energie ou en appelant l'Info-Service **022 546 76 00**

INFORMATIONS COMMUNALES



OFFRES « MOBILITÉ DOUCE 2014 »

Abonnement demi-tarif CFF

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, un **abonnement ½ tarif CFF** valable une année est offert.

Cartes journalières CFF

Deux cartes journalières CFF sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de **CHF 40.-**, pour une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, y compris à Genève.

Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres.



Carte Bonus Unireso

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, d'une valeur de CHF 50.- (une carte par année et par personne).



Acquisition d'un vélo électrique



Lors de l'acquisition d'un vélo électrique les communiens bénéficient d'une subvention cantonale de CHF 250.-, pour autant que cet achat soit fait sur Genève.

Afin de pouvoir en profiter il faut adresser une demande écrite à la mairie en indiquant :

- vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone)
- vos références postales ou bancaires (compte IBAN complet)
- l'original de votre facture

INFORMATIONS COMMUNALES

MÉDAILLES POUR CHIENS 2014



Les médailles sont disponibles en mairie avec les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS (puce électronique) ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour «détenteur de chien»;
- le certificat de vaccination avec vaccin valide contre la rage. Pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES, la validité est de 3 ans ;
- l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivré par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ;
- l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense fourni par le SCAV ;
- la pièce d'identité du propriétaire.

Tarif : CHF 10.- (frais administratifs, perçus par la mairie)

L'impôt pour le ou les chiens est perçu directement par l'administration fiscale cantonale qui adresse un bordereau aux propriétaires.



Bonjour et portez-vous bien !

Voici une petite phrase bien ordinaire, mais qui a toute son importance pour chacun et chacune d'entre nous.

Dès 60 ans, il faut absolument ne pas oublier de bien bouger pour se maintenir en forme, le mieux et le plus longtemps possible.

La GSG Gymnastique Genève Séniors organise dans notre commune un cours de gym Seniors tous les **mardis à 16h20 à la salle de gym de Vandœuvres**

Je reprendrai ce cours dès janvier 2014 avec beaucoup de plaisir. Nous partagerons ensemble ces moments d'efforts... juste ce qu'il faut !

Alors pour celles et ceux qui viendront participer à ces cours, je m'en réjouis déjà.

Bonne et heureuse Année 2014.

Michèle Stalder
Votre monitrice GSG

Pour toute information sur les cours, merci d'appeler la GSG Tél: 022 345.06.77.

INFORMATIONS COMMUNALES

Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>	
Init. danse classique*	Lundi	16h15-18h30	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
Tennis*	Lundi	16h00-20h00	M. H. GOILLER 078 829.46.63
Gym Senior	Mardi	16h20-17h30	Gym Senior Genève 022 345.06.77
Gym du dos	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN 022 311.89.54
Init. danse classique*	Mardi	16h15- 18h30	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
Init. danse classique*	Jeudi	16h15-19h00	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
Tennis*	Jeudi	16h30-19h30	Mme E. WERREN 022 349.44.47
Tai-chi	Jeudi	19h30-21h00	Communes-École 022 388.16.78
Init. danse classique*	Vendredi	16h30-18h30	Mme I. PADOVANI 079 242.76.01
Peinture adultes* (1 x par mois)	Samedi	9h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS 022 750.14.06
Danse africaine * (1 x par mois)	Samedi	10h00-11h30	Mme C. BONNARD 022 750.19.94
	Vendredi	20h00-21h30	

* Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition détaillée des cours

* * * * *

Activités

Chœur	Lundi	19h-20h45	Mme D. JACQUET	022 750.18.64
Les Vand'œuvriennes	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER	022 750.17.02
Club de Bridge	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN	022 348.21.39
Tennis		----	Mme L. BACHMANN	022 772.04.03



L'équipe du jardin d'enfants *Le Toboggan* vous informe que les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2014-2015.

Le Toboggan accueille des enfants âgés entre 3 et 4 ans tous les matins sauf le mercredi. Les heures d'ouverture sont de 8h à 11h30.

C'est un véritable lieu de découverte et de socialisation où les enfants expérimentent, chantent, jouent, bricolent, bougent, apprennent à s'exprimer et à écouter. Ils peuvent ainsi développer toutes leurs compétences de manière ludique.

Pour toute inscription, vous pouvez contacter la responsable du jardin d'enfants:

Madame Marie-Paule Grandjean au 022/750.10.01 (les matins).

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ 022 750.14.18 www.vandoeuvres.ch e-mail : info@vandoeuvres.ch

104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil :

Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Véésnaz

☎ 022 722.11.80 - Fax 022 722.11.88

E-mail : etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30 Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00 Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

Levée des déchets ☎ 022 752.21.01 et 079 625.27.87

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h00

Déchets de jardin : de mars à septembre lundi dès 6h00

d'octobre à Noël lundi et jeudi dès 6h00

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au

Site de Châtillon ☎ 022 727.05.20 ou encore chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

Voirie ☎ 022 750.12.68

APM

M. Frédéric Bennici ☎ 022 750.97.35

Mairie de Vandœuvres 104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres

Service du feu

SIS (urgences) ☎ 118

Sapeurs-pompiers de Vandœuvres

M. Christophe Imhoos, commandant a.i.

☎ 079 200.22.52

Ramoneur officiel

M. René Thiémard 022 756 37 20

École primaire 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17

Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01

Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08

Association *Koala* 47, route de Mon-Ideé ☎ 022 349.30.66

INFORMATIONS COMMUNALES

Paroisse protestante

Pasteur : Bruno Miquel, 4, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres

☎ 022 750.23.83 ☎ 079 827.78.45 courriel: bruno.miquel@protestant.ch

Secrétariat : Mme Catherine Settimo,

15 chemin des Hauts-Crêts, 1223 Cologny ☎ 022 750.10.86

(mardi et vendredi, de 14h00 à 17h00, et le mercredi matin de 9h00 à 12h00)

Temples : temple de Vandœuvres, 1, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres

temple de Cologny, 2, place Pierre-Gautier, 1223 Cologny

Courriel : cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch

Site : www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch

Paroisse catholique

Père : Ryszard Kluba, 186, route de Choulex, 1244 Choulex

☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54

Secrétariat : Mme Geneviève Edwards

Mardi 14h00-17h00 ☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54

Églises : église de Choulex, 186, route de Choulex, 1244 Choulex

chapelle St-Jacques, chemin de la Blanche, 1253 Vandœuvres

Courriel : choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch

Site : www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile)

Central d'appel ☎ 022 420.20.00

CMD (Centre de maintien à domicile) ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

38, rue des Vollandes, 1207 Genève ☎ 022 420.20.13

Cartes d'identité délivrées à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous :

Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18

Documents nécessaires :

Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4,5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité

Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.

En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

enfant : Fr. 35.- adulte : Fr. 70.-

Passeports biométriques

Passer commande au Service des passeports 88, rte de Chancy, 1213 Onex

Sur rendez-vous : ☎ 022 546.46.66 ou www.passeportsuisse.ch

AGENDA

BIBLIOBUS



Horaire 2014 : les jeudis suivants, de 14h à 17h

20 février	10 juillet
20 mars	04 septembre
17 avril	02 octobre
15 mai	30 octobre
12 juin	27 novembre

BOURSE AUX HABITS ET AUX JOUETS

La prochaine Bourse aux habits et aux jouets à Vandœuvres aura lieu le

samedi 5 avril de 10h à 14h

au Centre communal de Vandœuvres (24, rte de Meinier)

Si vous désirez un emplacement, merci de vous inscrire par courriel auprès de Mme Laurence Castella :

laurence_castella@bluewin.ch



AÎNÉS



Voilà vous pouvez réserver cette date dès maintenant !
Comme d'habitude des informations plus détaillées vous parviendront en temps voulu.

VIDE-GRENIERS

Nous avons le plaisir de vous informer que notre prochain vide-greniers aura lieu le

3 mai au Centre communal

(24, route de Meinier)

Si vous êtes intéressés, merci de vous annoncer à la mairie, auprès de Mme Dominique Jornod (022 750.14.18)

